

Date d'ouverture : 31/03/1996

FICHE TECHNIQUE

Thématique : **Habitat et faune**

Nom du projet : **Gestion appropriée des niveaux d'eau en fonction de la faune et des habitats**

Problématique : Le niveau de l'eau dans le lac Saint-Louis dépend en grande partie des plans de régularisation du lac Supérieur 1977-A et du lac Ontario 1958-D. Les deux plans sont en révision depuis 1993.

La Commission mixte internationale gère le tout. La rivière Outaouais cause des inondations lorsque sa crue correspond à des niveaux élevés du fleuve.

Les principaux intervenants dans ce dossier sont Hydro-Québec, Hydro-Ontario, la Voie maritime du Saint-Laurent, les riverains et les plaisanciers. Les producteurs d'énergie aiment, semble-t-il, avoir un débit d'eau le plus constant possible. La Voie maritime du Saint-Laurent et le Port de Montréal demandent un niveau minimum pour fonctionner adéquatement. Ils n'ont aucun niveau maximum car plus il y a d'eau mieux c'est pour eux.

Les plaisanciers se préoccupent surtout des niveaux extrêmes qui empêchent l'utilisation de certaines marinas; celles du lac Saint-Louis sont cependant moins touchées. Les riverains sont touchés par les inondations ou des niveaux d'eau trop bas. Il peut y avoir des problèmes d'érosion. Dans les années 72 à 76 et les années 85-86, des niveaux très élevés ont été maintenus sur une longue période durant la période de végétation. Les arbustes et les arbres sont morts. La mort de la végétation arborescente a entraîné une érosion excessive depuis ce temps, surtout aux Iles de la Paix (voir fiche *Protection des Iles de la Paix*).

Solutions : Les rives en zone inondable devraient être libres de toute occupation humaine permanente. On devrait avertir les actuels et futurs occupants des inconvénients potentiels de leur localisation. Une variation des niveaux d'eau selon le cycle naturel devrait être visé pour que les habitats demeurent productifs.

La solution demande de rassembler tous les intervenants le long du tronçon Cornwall-Châteauguay pour connaître leurs préoccupations. Les interventions sur le lac Saint-Louis ont un effet sur l'ensemble du fleuve, on ne peut donc que spéculer sur des solutions potentielles pour le lac car cela peut avoir des effets très néfastes pour les habitats et des intervenants en amont et en aval. Cette problématique ne sera complète que lorsque le Comité ZIP aura pu la cerner dans son ensemble. Nous précisons la problématique dans le PARE du lac Saint-François.

Cependant soulignons qu'un sous-comité est formé depuis la plénière du 7 février 1996. Il aura comme mandat de cerner la problématique et de trouver une ou des solutions en collaboration avec

Hydro-Québec. Nous devons aussi souligner que Stratégies Saint-Laurent aura un dossier spécifique à cette problématique qui touche l'ensemble des eaux douces du fleuve.

Faisabilité :

- Le dossier fera l'objet d'une étude à l'échelle du fleuve par Stratégie Saint-Laurent à partir des données provenant des différentes ZIP ainsi que des programmes internationaux.

- Un partenariat entre la MRC Beauharnois-Salaberry semble déjà établi.

Partenaires visés : L'ensemble des intervenants dans la gestion et l'utilisation du fleuve Saint-Laurent. (Commission mixte internationale, les gouvernements et SSL sont les intervenants majeurs).

Coût :

Échéancier :

- Entente au niveau local 1998

Indicateur d'atteinte de l'objectif :

- Une gestion tenant compte de la faune an 2000

Références complémentaires :